

## QU'EST-CE QUE LA TUBERCULOSE ?

- ▶ C'est une maladie infectieuse d'origine au Bacille de Koch.
- ▶ Elle peut toucher plusieurs organes.
- ▶ Elle est **contagieuse** si sa localisation est pulmonaire ou ORL.
- ▶ Ses symptômes : toux productive, fièvre, fatigue générale, amaigrissement.

**C'est une maladie à déclaration obligatoire, prise en charge à 100 % par la Sécurité Sociale.**

## COMMENT LA DÉPISTER ?

En passant plusieurs examens :

- ▶ une radio des poumons,
- ▶ un test "IDR" à la tuberculine ou sanguin,
- ▶ une fibroscopie bronchique.

### Y-A-T-IL ENCORE DES CAS DE TUBERCULOSE EN FRANCE ?

Il y a encore plus de 10 millions de nouveaux cas par an dans le monde, dont 1,8 million de cas mortels. **Chaque année, il y a plus de 4 000 cas recensés en France.**

Les régions les plus touchées sont l'Île de France, et la Guyane.

## Restons vigilants !

*mise à jour 08/2018 communication*

## COMMENT LA PRÉVENIR ?

1/ **Par le dépistage.**

2/ **Par la vaccination** : le BCG protège des formes graves de tuberculose.

La vaccination est obligatoire pour les professionnels de santé exposés.

Elle est fortement recommandée pour les enfants de 1 mois à 5 ans dans les populations à risque :

- ▶ Personnes en grande précarité,
- ▶ Enfants nés dans un pays à forte endémie,
- ▶ Enfants dont au moins l'un des parents est originaire de ces pays,
- ▶ Enfants résidants en Île de France ou en Guyane.

Lors de la vaccination, le médecin qui l'effectue doit remplir votre carnet de santé.

- ▶ Enfants qui effectuent des séjours longs (au moins 1 mois) dans ces pays,
- ▶ Enfants ayant des antécédents familiaux de tuberculose,

Le vaccin doit alors être précédé d'un test tuberculique.

## OÙ RÉALISER LA VACCINATION ?

- ▶ CLAT le plus proche de votre domicile (voir liste au dos de ce dépliant).

### EN PRATIQUE :

- ▶ Vous faites partie des populations à risques de tuberculose (voyage en pays de forte endémie, lieu de vie précaire..) et vous souhaitez être vacciné.
- ▶ Vous présentez des signes qui vous inquiètent et vous font penser à la tuberculose.
- ▶ Vous fréquentez et/ou vous avez rencontré quelqu'un qui a la tuberculose.

**Adressez-vous à votre médecin traitant ou au CLAT le plus proche.**

*Des documents d'information sur la vaccination par le BCG sont disponibles sur le site internet de l'AFSSAPS (Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé) ou sur le site [www.sante.gouv.fr](http://www.sante.gouv.fr).*

## QU'EST-CE QU'UN CLAT ?

Les Centres de Lutte Anti-Tuberculeuse ont ouvert leurs portes en 2006.

Leur rôle est :

- ▶ d'effectuer et de coordonner le dépistage,
- ▶ de réaliser des enquêtes autour des cas de tuberculose,
- ▶ d'effectuer des dépistages ciblés auprès de populations exposées,
- ▶ d'informer sur la tuberculose,
- ▶ d'optimiser la couverture vaccinale par le BCG pour les populations à risque,
- ▶ de former les professionnels,
- ▶ de développer des partenariats indispensables.

*A noter : Les dépistages sont réalisés gratuitement à toute personne sans couverture sociale qui se présente au CLAT.*

### LE CLAT DE BAGNOLS

- ▶ Dr Julien Crouzet, infectiologue
- ▶ Myriam Avit, infirmière

## Les CLAT dans le Gard

### Rendez-vous dans votre CLAT

04 66 68 43 11

du lundi au vendredi

de 9h à 12h30 et de 14h à 17h

### CLAT du Gard - Nîmes

CHU Caremeau

Pl. du Professeur Robert Debré

30029 Nîmes

### Deux antennes :

#### Bagnols sur Cèze

Centre Hospitalier de Bagnols

7, av. Alphonse Daudet

30205 Bagnols-sur-Cèze

#### Alès

Centre Hospitalier Alès Cévennes

811, av. du Dr Jean Goubert

30103 Alès

Centre Hospitalier de Bagnols-sur-Cèze

7 avenue Alphonse Daudet

BP 75163

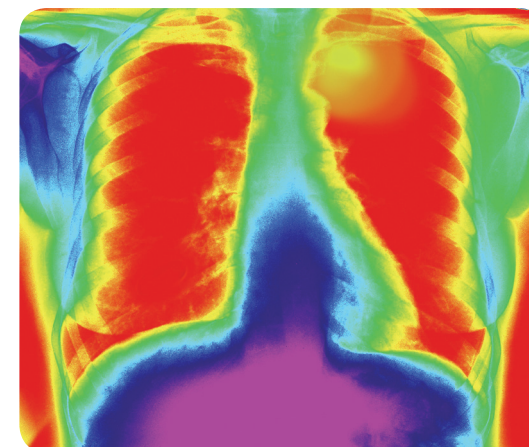
30205 Bagnols-sur-Cèze Cedex

[www.ch-bagnolssurceze.fr](http://www.ch-bagnolssurceze.fr)



Centre Hospitalier  
de BAGNOLS-SUR-CEZE

La Tuberculose,  
ne l'oublions pas,  
elle est encore là !



**C.L.A.T.**  
Centre de Lutte  
anti-tuberculose